



COMPTE-RENDU

Commission Administrative Paritaire Locale des TSEF

CMG de ST GERMAIN-EN-LAYE - 30 juin 2016

Le Centre Ministériel de Gestion de Saint-Germain-en-Laye a convié les commissaires paritaires le jeudi 30 juin 2016 afin d'examiner les propositions de titularisations, les prolongations de stage et les propositions d'avancement de TSEF. Cette commission a été présidée par M. ASSOUMANE, administrateur civil hors classe, directeur du Centre ministériel de gestion de Saint-Germain-en-Laye.

FO Ordre du jour

- Désignation du secrétaire adjoint ;
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- Visa des RTS au titre de l'année 2015 ;
- Propositions de titularisations ;
- Prolongations de stage ;
- Avancement dans le grade des TSEF 1 ;
- Avancement dans le grade des TSEF 2.

Aucune déclaration liminaire n'a été lue, toutefois les représentants FO ont réclamé que les demandes suivantes soient inscrites au PV :

- Obtention d'écrans plus larges pour la prochaine CAPL ;
- Mise en place d'ordinateurs pour les suppléants ;
- Document écrit avec les noms des promus TSEF1 et TSEF2.

Représentants FO présents : M. GARET Richard, M. MENARD Jean-Pierre, M. LE MEUR Antony.

FO Désignation du secrétaire adjoint

M. GARET Richard.

FO Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le PV de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

FO Visa des RTS au titre de l'année 2015

Les visas des RTS au titre de l'année 2015 ont été validés.

RAPPEL : Conformément aux directives du PPCR, c'est la dernière année qu'il y a des RTS.

FO Propositions de titularisations

Les 8 propositions de titularisation ont été validées à l'unanimité.

FO Prolongations de stage

Deux prolongations de stage sont proposées et validées : une prolongée d'une année et l'autre de 6 mois.

FO Avancement au choix des TSEF 1

Conformément à l'arrêté du 23 septembre 2014 fixant les taux pro/pro au titre des années 2014 à 2016, le taux de promotion au grade de TSEF 1 au titre de l'année 2016 est fixé à 9%. Après application de ce taux à l'effectif conditionnant au titre de l'année 2016, le nombre de postes pour l'accès au grade de TSEF 1 est de 20 (dont 2 à la réserve), sur la base du CREP 2014 de l'agent, répartis comme suit :

Avancement pour l'accession au grade de TSEF1 année 2016		
Employeurs	Effectif conditionnant	Postes
DGA	17	1
DIRISI	82	5
ECOLE POLYTECHNIQUE	5	1
GENDARMERIE	12	1
INSTITUT NATIONAL DES INVALIDES	11	1
MUSEE AIR ET ESPACE	2	1
OME	34	2
SCA	15	1
SGA	22	2
TERRE	56	3
	256	18

FO Avancement au choix des TSEF 2

Conformément à l'arrêté du 23 septembre 2014 fixant les taux pro/pro au titre des années 2014 à 2016, le taux de promotion au grade de TSEF 2 au titre de l'année 2016 est fixé à 12%. Après application de ce taux à l'effectif conditionnant au titre de l'année 2016, le nombre de postes pour l'accès au grade de TSEF 2 est de 28 (dont 2 à la réserve), sur la base du CREP 2014 de l'agent, répartis comme suit :

Avancement pour l'accession au grade de TSEF2 Année 2016		
Employeurs	Effectif conditionnant	Postes
DGA	7	1
DIRISI	87	11
ECOLE POLYTECHNIQUE	2	1
EMA	7	1
GENDRAMERIE	4	1
ONAC	17	1
SCA	19	3
SGA	9	1
SSA	8	1
TERRE	38	5
	198	26

L'ensemble des commissaires ont travaillé pour que les travaux d'avancement soient le reflet d'un déroulement de carrière dynamique et objectif pour chaque agent.

Vos commissaires Paritaires **FO SNPTP**,

eric1.sessiecq@guyane.defense.gouv.fr
richard.garet@intradef.gouv.fr

jean-pierre.menard@intradef.gouv.fr
antony.le-meur@intradef.gouv.fr

CONTACT EQUIPE REGIONALE : fo.idf.def@gmail.com - Tel : 06 22 02 75 08